



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11624

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2025

ÉDITÉ LE

05/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1949

Forme juridique : SAS

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 1965B00021

Siret : 652 650 219 00023

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 3013780

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 506013Y1247001/001518311/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 506013Y1247001/001518311/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : AMC FOLLIOT

64 AVENUE JEAN MONNET
50700 VALOGNES

Téléphone : 02 33 40 19 16

Portable : 06 14 81 26 13

Site Internet :

E-mail : contact@amc-folliot.fr

Responsabilité légale :

MOREL DANIEL PRÉSIDENT / INGOUF MARYLINE DIRECTRICE GENERALE

Fax : 02 33 40 28 75

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	25/01/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	25/01/2024
9112	Agencement (Technicité confirmée) Mention RGE	15/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/01/2024
o Isolation des combles perdus	15/02/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.